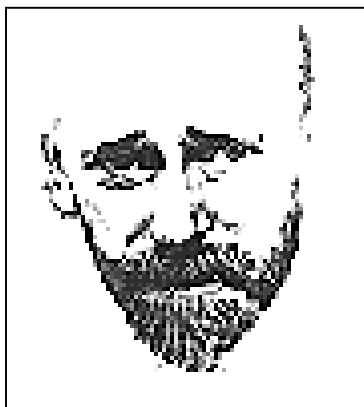


LA LETTRE

Association fondée en 1980

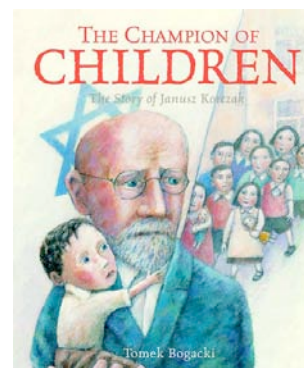
vol. XXX - N° 63 – mars 2010



Colloque à Caux
APPRENDRE À VIVRE
DANS UN MONDE MULTICULTUREL
du 2 au 7 juillet 2010

Dimanche 4 juillet, journée spéciale
« droits de l'enfant »

voir détails p. 4



voir p. 8

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un toast à Tosato !

Le monde politique vaudois est en ébullition. Il y a quelques semaines, en effet, le conseiller municipal Oscar Tosato, a annoncé à Lausanne vouloir engager des sans-papiers comme apprentis dès 2010 ou 2011. Les enfants sans papiers bénéficient en effet de la formation scolaire obligatoire mais, sans permis de travail, ils ne peuvent pas commencer d'apprentissage. Cette situation, outre qu'elle est contraire au droit à l'éducation prévu pour tout mineur par la Convention internationale des droits de l'enfant, ne fait qu'alimenter les réseaux de la précarité, de la délinquance, du travail au noir et de l'exclusion. Levée de boucliers immédiate : le Conseil d'Etat vaudois, jugeant illégale la mesure proposée, a menacé de traîner la Ville de Lausanne devant les tribunaux. Quant à l'UDC-Lausanne, parti de droite populiste, elle a dénoncé une initiative visant à donner des places de travail à des jeunes clandestins alors qu'il n'y en aurait pas assez pour les personnes habitant légalement la ville, et annoncé qu'elle recourrait au peuple pour contrecarrer cette politique "malheureuse" de la municipalité. Le débat est compréhensible, et il devra être mené jusqu'au bout, à Lausanne comme à Berne où nos institutions législatives fédérales se penchent elles aussi, ces jours, sur le même sujet. Mais, fondamentalement, la proposition de M. Tosato est juste. Elle me rappelle qu'à la rentrée scolaire 1989-90, le président du Département de l'instruction publique, M. Dominique Föllmi, avait fait un geste spectaculaire et déjà fort controversé en conduisant lui-même à l'école publique, main dans la main, une fillette sans statut légal en passe d'être expulsée. Quelques mois plus tard, dans le traditionnel discours de St-Pierre, D. Föllmi, entretemps devenu Président du Conseil d'Etat, avait, « au nom du gouvernement de la République et canton de Genève », prononcé ces paroles : « *En matière de formation, chacun doit pouvoir accéder aux valeurs et aux connaissances indispensables à sa pleine participation à la vie de la cité et à la définition de son avenir.(...)* Tous les enfants qui résident sur notre territoire ont droit à être formés, indépendamment du statut de leurs parents. » C'est dans le même esprit qu'en 2008, une motion a été déposée au Grand Conseil genevois pour proposer, comme le fait aujourd'hui M. Tosato à Lausanne, de trouver les moyens de donner aux jeunes sans papiers un accès à la formation professionnelle. Plus personne, aujourd'hui, ne conteste ce qui, il y a vingt ans, avait fait figure de coup d'éclat. Plus personne ne contestera, dans vingt ans, ce qui aujourd'hui, à Lausanne comme à Genève, est perçu comme une provocation. Car une bonne action n'est jamais perdue. Surtout quand elle est juste.

P.S. A propos d'action bonne et juste : les visiteurs nocturnes qui ont forcé la porte de notre modeste bureau avec l'espoir d'y mettre la main sur une fortune auront acquis cet enseignement irremplaçable : la richesse de Korczak est toute dans la tête et le cœur, jamais dans la poche. Cette leçon vaut bien qu'on la médite, sans doute !

Daniel Halpérin

Les enfants sont...

Un texte de Janusz Korczak inédit en français

Traduction Lydia Waleryczak

À travers ce feuilleton satirique publié une première fois dans la revue Kolce (Épines) en 1903 puis, deux ans plus tard, dans le recueil intitulé Koszalki-Opalki (Sornettes et autres balivernes), Janusz Korczak dénonce avec ironie la suffisance des adultes. Il souhaite réveiller les consciences afin de préparer un avenir meilleur aux générations futures. « Nous n'avons pas le droit de laisser ce monde en l'état », écrira-t-il plus tard. Un texte inédit qui ne nous laisse pas indifférents, plus d'un siècle après sa parution...

L'histoire se passe dans une pension de famille. Onze adultes sont attablés pour le dîner : neuf d'entre eux sont du genre « tout à fait », les deux autres, « plus ou moins ».

(À la campagne, difficile de prétendre à une bonne compagnie...)

— Les enfants sont l'avenir de la nation, lance l'une des dames avant d'avaler une cuillerée de fruits en sirop.

(La conversation tourne autour des enfants).

Le silence s'installe.

Les convives adressent un regard approbateur à la femme qui vient d'énoncer une pensée si profonde.

(Le fils de la dame en question fréquente le prestigieux collègue Rontaler ; quant à sa fille, elle est inscrite à l'école dirigée par la non moins célèbre madame Tolwinska. Quelle chance ont ces enfants d'avoir une mère aussi intelligente !)

— C'est bien vrai ! Les enfants sont l'avenir de la nation. (Un monsieur interrompt soudain le silence solennel, puis se met à ronger un os de poulet.)

L'opinion de ce monsieur est celle d'un homme sensé (à lui seul, son salaire annuel s'élève à cinq mille zlotys). Qui plus est, il a deux fils au collège, aussi l'écoute-t-on avec toute l'attention qui lui est due.

— En effet, les enfants sont l'avenir de la nation, déclare une autre dame dans un soupir en se servant une part de petits pois aux carottes.

Son soupir, entièrement de circonstance, obtient l'assentiment qu'il mérite.

Tous sont ravis de cette conversation brillante qui n'a rien d'un verbiage ennuyeux, plat et banal.

Seul l'un des convives semble être d'un avis différent. Lui est du genre « plus ou moins » ; c'est probablement un enseignant. Il tousse la nuit, est ennuyeux et caustique.

Il se tortille sur sa chaise, comme il a coutume de le faire lorsqu'il veut prendre la parole sans en avoir été prié, et perce soudain le silence :

— Vous avez entièrement raison... Cependant, il faut comprendre cette phrase, il faut bien la comprendre sinon mieux vaut ne pas la prononcer au risque d'être ridicule... bien que cela soit loin d'être drôle !

Un murmure de protestation grossit au sein des convives, des regards réprobateurs et des sourires narquois fusent à l'adresse de l'interlocuteur.

— Nous la comprenons, monsieur le professeur, articule clairement l'homme sensé (celui qui gagne cinq mille zlotys par an) avant de se remettre à ronger son os.

— C'est faux ! proteste avec fougue le fameux « plus ou moins » en écartant impétueusement son assiette.

Visiblement, cet homme est incapable de faire deux choses en même temps : parler et manger.

— Je vous assure pourtant que nous la comprenons, poursuit calmement l'homme sensé.

— Non ! rétorque l'enseignant. Il faut visualiser sa pensée. Si vous compreniez vraiment cette phrase, vous ne pourriez déguster aussi stoïquement vos fruits en sirop, vos cuisses de poulet ou vos carottes !

Ces derniers temps ont vu se développer une catégorie d'hommes détestables que l'on qualifie par politesse de susceptibles ou d'hypersensibles. Ceux-là prennent tout à cœur et s'irritent pour un rien. Ces personnes pensent qu'on ne peut pas parler d'inondation en mangeant de la mayonnaise comme on n'aborde pas le malheur des enfants abandonnés en plein concert.

— Pour moi, cher monsieur, le mot « postériorité » évoque une image. Je veux dire par-là que je me vois dans une tombe, le corps décomposé, pourri et mangé par les vers.

— Ça commence..., dit une voix exaspérée.

— Quant à nos têtes blondes, je les imagine en adultes, pères et mères de famille.
— Et ça vous coupe l'appétit ? fait remarquer quelqu'un avec une pointe d'ironie.
— Je les vois dans trente ans ronger des os de poulet, s'amuser d'un flirt, occuper une sinécure, organiser des bals et des concerts, porter des robes de tulle avec de discrets décolletés, lire des journaux et des romans stupides et se complaire dans des conversations plates... Ces petits Kazio ou Jasio de deux ans se mettront à flairer les belles dots, tandis que nos petites Mania, Zosia, Jadzia ou Helcia joueront de leurs charmes pour ferrer un gros poisson : un mari qui leur achètera toutes les robes dont elles rêveront... Józio, Stasio ou Wladzio qui ont à peine un an aujourd'hui courtiseront bientôt de vieilles femmes mariées tout en multipliant les conquêtes faciles sur les pavés des grandes villes. Quant à nos jolies blondinettes dont les gazouillements nous amusent, Jania, Henia ou Bronia devront sans doute payer les erreurs de jeunesse de leurs maris.

— C'en est trop !

Scandalisées, six personnes quittent la table.

— Pourquoi vous indignez-vous ? Je ne vous aurais pas dit tout cela, si vous ne m'aviez pas affirmé comprendre ce que signifie la phrase que vous avez prononcée : les enfants sont l'avenir de la nation... Le temps passe vite. Vingt ans : c'est un laps de temps si court... Nous-mêmes nous souvenons encore parfaitement de nos culottes courtes et de nos robes à mi-genoux. Nos bâtons, nos poupées... ne vous semble-t-il pas les avoir abandonnés pas plus tard qu'hier ?

Deux autres personnes quittent les lieux et les restantes repoussent leurs assiettes avec dégoût.

— Je ne supporte pas les formules toutes faites, irréfléchies, qui brillent comme des enseignes, mais que plus personne ne remarque à force de les voir. Des phrases à l'image de la frise qui orne la cuvette dans laquelle je me lave, ou de la fleur sur le vase ou le pichet...

— Assez, monsieur le professeur ! proteste une nouvelle fois l'homme respecté (cinq mille zlotys par an). Prenez garde à ce que vous dites !

— Veuillez m'excuser, mais je n'ai rien dit de plus que ce que vous-mêmes avez formulé avec tant de respect : les enfants sont l'avenir de la nation. Si vous m'aviez dit en rongeant votre os de poulet : « Un enfant, c'est une distraction très coûteuse, mais aussi très agréable », j'en aurais été attristé, pourtant je n'aurais pas soufflé mot. Si vous aviez dit : « J'ai des enfants, parce que je suis marié et qu'en général, les hommes mariés ont des enfants. C'est ainsi et ça vient tout naturellement », je n'aurais interrompu le silence pas même d'un soupir.

— Vos opinions sont par trop radicales.

Le reste des convives prend congé.

L'autre personne du genre « plus ou moins » s'approche alors de l'enseignant et lui pose doucement une main sur l'épaule.

— Je vais vous raconter une histoire, dit-il. Il y avait, en Amérique, un grand prêcheur qui était un excellent orateur. L'aristocratie de New-York obtint de lui qu'il prononce un sermon dans l'un des plus prestigieux temples de la capitale. Tout le beau monde y était rassemblé : ces dames et ces messieurs s'étaient apprêtés comme pour un bal. L'ambiance était très décontractée. Tous se réjouissaient déjà à l'idée de la fête qui les attendait. La sommité s'était certainement donné du mal afin d'enchanter l'assemblée de son discours. Elle apparut enfin. Le silence régnait. L'attente était impatiente. Le prêcheur prit la parole, mais ne fit que dire : « Mes pauvres, mes malheureuses, mes misérables petites brebis ! Pourquoi vous dirais-je la manière dont vous devriez agir ? Vous le savez ! Vous n'avez pas besoin de moi ! Le problème, chers amis, c'est que vous ne voulez pas agir autrement. Alors ça ne vaut pas la peine. » Et il s'en alla...

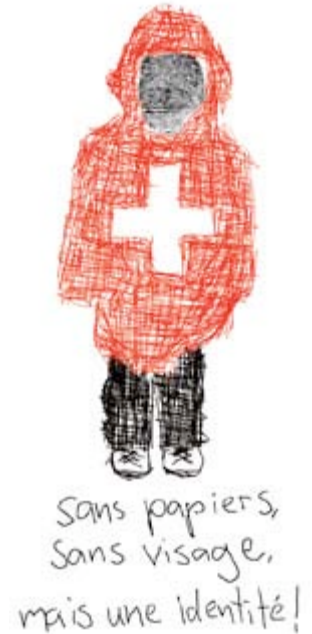
2^E SÉMINAIRE INTERNATIONAL KORCZAK À GENÈVE

C'est le 5 juin prochain qu'aura lieu à la Mission permanente de Pologne auprès des Nations-Unies à Genève, le second séminaire international Korczak qui permettra aux représentants de diverses associations korczakiennes nationales et aux membres du Comité des droits de l'enfant de se rencontrer et de poursuivre le dialogue amorcé en juin 2009. Le programme détaillé de cette journée n'est pas encore définitif, mais que tous nos amis intéressés réservent d'ores et déjà cette date et se fassent connaître auprès de notre secrétariat pour recevoir en temps voulu toutes les informations utiles.

L'exposition "Aucun enfant n'est illégal" à Genève

L'exposition itinérante "Aucun enfant n'est illégal" s'est installée à Genève pour un mois, avant de poursuivre sa route vers Zurich. Réunissant des dessins et des affiches sur la situation des enfants sans statut légal, elle sera visible jusqu'à la fin mars à la Bibliothèque de la Cité. Les artistes, des adolescents et des enfants, avec ou sans permis de séjour, ont pris part au concours d'affiches organisé dans le cadre de la campagne nationale "Aucun enfant n'est illégal", lancée en 2008 lors de la Journée internationale des droits de l'enfant et soutenue par plusieurs organisations dont la nôtre (voir aussi *La Lettre* N° 62 de novembre 2009). L'exposition regroupe une sélection des meilleures œuvres. En marge de l'expo, une soirée-débat aura lieu le 17 mars, avec la projection du documentaire "Les enfants du placard", de Raphaël Engel, sur les enfants de travailleurs saisonniers en Suisse. Lors de la verrée de clôture, le 31 mars, des ballons seront lâchés: ils emporteront des cartes postales à l'attention de la ministre de la Justice Eveline Widmer-Schlumpf.

Environ 10'000 personnes vivent sans-papiers à Genève et, dans plus d'un tiers des cas, avec leurs enfants, rappelle le Collectif de soutien aux sans-papiers. Depuis 1991, ces enfants ont accès à l'école obligatoire et post-obligatoire dans le canton, ainsi qu'à la formation professionnelle. En revanche, les apprentissages leur demeurent interdits, faute de permis de travail.



ANNOUNCEMENT



“Learning to Live in a Multicultural World” An international conference in Caux (Montreux), July 2– 7, 2010

The International Caux Conferences have been taking place since 1946, exploring ways to transform society through changes in individuals and relationships. They are organized by *CAUX-Initiatives of Change*, a charitable Swiss foundation, working to promote peace, prevent conflicts, build trust and encourage intercultural dialogue. It is a member of *Initiatives of Change International*.

This conference focuses on **fundamental rights and multiculturalism in Europe**. It will tackle the crucial issues of the current debate on fundamental rights in Europe: right pluralism, children rights (including a lecture on **Janusz Korczak**), gender and the European migration policy. Through training modules on Religious diversity and anti-discrimination; Intercultural mediation; Citizenship; Intercultural teaching and Media ethics in a pluralist society, the conference provides an in-depth reflection on the individual contribution to defend fundamental rights in Europe.

Who should attend ?

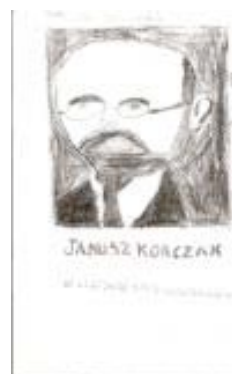
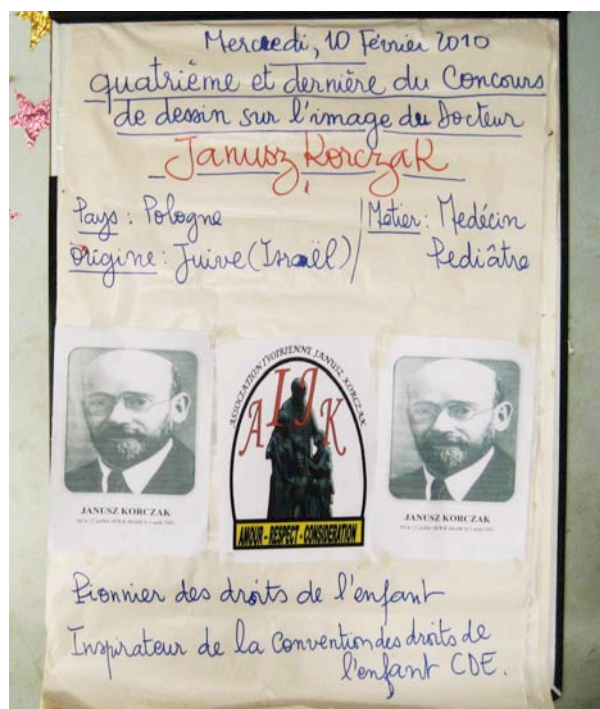
- Experts and practitioners in the field of fundamental rights and /or intercultural dialogue searching for exchange and networking possibilities both within their own fields as well as with people in other disciplines, at both national and international levels
- NGO representatives who are active in the field of fundamental rights and/or intercultural dialogue.
- People who are interested in this issue and want to start their own initiatives
- Open-minded people who are aware of the opportunities and challenges of a multicultural society
- Students and young adults who are willing to take responsibility for better cultural understanding

The conference fees cover full board, accommodation in a single or double room in the conference centre and full participation in the conference as well as the administrative fees. They amount to CHF 92 per day (CHF 55 for students).

For further information visit www.caux.ch/2010.

LES KORCZAKIENS DE COTE-D'IVOIRE NE CHOMENT PAS !

Sous l'impulsion de notre ami Mamadi Korczak Kourouma, dit « le vagabond des droits de l'enfant » (cf. *La Lettre* N° 62 de novembre 2009), une Association ivoirienne Janusz Korczak a été officiellement créée fin 2009. Pleine de projets et d'ambition, elle a mis en place diverses activités pédagogiques afin d'encourager les enfants d'Abidjan à connaître la personnalité, l'histoire et l'œuvre de Janusz Korczak. Parmi diverses activités récemment proposées aux enfants de la capitale de la Côte-d'Ivoire, un concours de dessin dont nous pouvons apprécier quelques séquences grâce aux photos ci-dessous. Bravo à ces enfants et à leur énergique guide !



KORCZAK AU JAPON

Sous le titre « Children's Rights in 21st Century » se tiendra à Tokyo, du 5 au 9 août prochain, une grande conférence organisée conjointement par l'Association internationale Janusz Korczak (présidente : Mme Batia Gilad) et l'Association Janusz Korczak du Japon (président : M. Fumikatsu Inoue). C'est la première fois qu'une conférence internationale sur Korczak a lieu au Japon. Les organisateurs prévoient une importante participation locale ainsi qu'une forte couverture médiatique. Notre Association y sera représentée par une petite délégation. Les personnes intéressées à se joindre à celle-ci ou simplement à connaître le programme détaillé de la conférence peuvent se mettre en rapport avec notre secrétariat (tél. 022 733 31 38, e-mail : korczak@vtxnet.ch).

PRIX KORCZAK – RURUNDI

Le jury du Prix Korczak-Burundi doit se réunir ce mois à Bujumbura pour désigner le lauréat 2010. Des nouvelles détaillées dans la prochaine *Lettre* !

«Jeunes auteurs d'abus sexuels»

Colloque international, Institut universitaire Kurt Bösch, Bramois / Sion, 6 et 7 mai 2010

Les délits sexuels à l'encontre de mineurs font l'objet d'une condamnation sans appel et la protection des victimes exige toute l'attention des pouvoirs publics, des professionnels, du monde académique et des médias. Pourtant, les scientifiques et les politiques peinent à proposer des solutions efficaces pour diminuer le nombre de cas et sont souvent pris de court par la médiatisation des situations et les demandes de la "vox populi".

Ce colloque vise à créer un espace de réflexion pour que politiciens, psychologues, juristes, psychiatres, travailleurs sociaux, policiers, journalistes... examinent ensemble une facette souvent méconnue de sexualité déviante, celle de la violence sexuelle commise par les jeunes eux-mêmes sur des pairs ou de jeunes enfants. Les débats aborderont la typologie et la prévalence de ces faits, l'implication de technologies nouvelles, les nouveaux défis pour les enquêteurs, l'évaluation psychologique des auteurs, et les modèles de prise en charge thérapeutique.

Parmi les intervenants dont la participation est confirmée:

- Géraldine Savary, Conseillère aux Etats (VD)
- François Ansermet, professeur, Service de psychiatrie d'enfants et d'adolescents, UNIGE (GE)
- Cornelia Bessler, psychiatre, Zentrum für Kinder und Jugendpsychiatrie, Universität Zürich (ZH)
- Eric Bonvin, psychiatre, Institutions psychiatriques du Valais romand (VS)
- Laurie Bousaguet, Maître de conférences, Centre d'études européennes de Sciences Po (France)
- Diane Casoni, psychanalyste, professeur à l'Université de Montréal (Canada)
- Marc Favez, Unité de support méthodologique, Service de protection de la jeunesse (VD) et IUKB
- Pascal Flotron, procureur du Jura bernois (BE)
- Dante Ghezzi, psychologue et thérapeute de la famille (Italie)
- Hubert van Gijsegem, psychologue (Canada)
- Olivier Guéniat, criminologue, chef de la sûreté, police cantonale (NE)
- Yves-Hiram Haesevoets, psychologue, expert auprès des tribunaux (Belgique)
- Olivier Halfon, professeur, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, UNIL (VD)
- Christian Mormont, professeur et directeur du service de psychologie clinique (Belgique)
- Michel Lachat, Président de la Chambre pénale des mineurs (FR)
- Elisabeth Ripoll, thérapeute et animatrice de groupe d'adolescents auteurs d'abus sexuels (VD)
- Jean-Luc Viaux, professeur psychologie (France)
- Jean Zermatten, Institut international des Droits de l'enfant et Comité des Droits de l'enfant à l'ONU (VS).

Le programme détaillé ainsi qu'un bulletin d'inscription peuvent être obtenus auprès de l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB), Case Postale 4176, 1950 Sion 4 – Suisse, <http://www.iukb.ch>. Attention : nombre de participants limité.

Le droit de l'enfant au respect : un cadeau apprécié !

L'envoi en début de l'année, à tous nos membres, du *Droit de l'enfant au respect* dans sa nouvelle version de poche (Editions Fabert) a été accueillie avec enthousiasme ! En témoignent quelques extraits de lettres de remerciements que nous avons reçues avec plaisir.

« Merci du bel envoi de la réédition de l'ouvrage *Le droit de l'enfant au respect*. Magnifique initiative et ouvrage fondamental qu'on gardera précieusement. »

Jacques-André TSCHOUMY

« Un très grand merci pour ce merveilleux ouvrage de réédition du "Droit de l'enfant au respect" que vous m'offrez. C'est avec joie que je le relirai. L'ensemble de la publication sera un outil précieux pour quiconque intéressé par les droits de l'enfant, à commencer par les enseignants spécialisés que nous formons. »

Viviane GUERDAN

« Un grand merci pour le livre reçu aujourd'hui par la poste!
Et aussi pour toutes les activités que vous menez... »

Claudeline MAGNI

« Merci pour la belle surprise reçue la semaine dernière. Ce livre me plaît beaucoup. »

Claire LUCHETTA

« Merci de cet envoi; l'ouvrage reste bien actuel, émouvant et profond. »

Nicole BIGAR

« Merci de l'envoi d'un exemplaire du *Droit de l'enfant au respect*, ouvrage que je cite régulièrement et abondamment ! »

Jean ZERMATTEN

« Merci de votre envoi. Je me réjouis de le lire et de le passer à ma fille, enseignante en 9^{ème} du Cycle. »

Isabelle RICHZOZ

« Merci pour cette belle publication. Bravo. L'œuvre se poursuit. »

Metin ARDITI

« Votre envoi du texte de Korczak complété de la Convention internationale des droits de l'enfant est une magnifique surprise. Je vous en suis reconnaissante. »

Marie-Christine HAUSER

« C'est avec plaisir que je le transmets à ma fille cadette, directrice d'une garderie d'enfants à Lausanne »

Eve FRANC-ROSENTHAL

ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS À L'ASSAUT DU MONT-BLANC !

Avec *Coexistences* et le guide valaisan Jean Troillet, Doron Erel, premier israélien à avoir gravi l'Everest, prépare l'ascension du Mont-Blanc avec un groupe d'étudiants israélo-palestiniens en été 2010. Cette expédition vise à apporter la preuve d'une coopération possible entre Israéliens et Palestiniens. En 2004, un autre groupe israélo-palestinien a gravi un sommet encore vaincu en Antarctique.

ENFANT, DIGNITÉ ET DROITS : UNE MAGISTRALE CONFÉRENCE DE JEAN ZERMATTEN

C'est sur le thème : « Enfant, dignité et droits : une nouvelle vision de l'enfant » que s'est penché M. Jean Zermatten, lors d'une magistrale conférence donnée à Genève le 10 décembre 2009, dans le cadre de l'assemblée générale de notre Association. Ancien président du Tribunal des mineurs du canton du Valais, docteur honoris causa de l'Université de Fribourg, fondateur de l'Institut international des droits de l'enfant à Sion, directeur scientifique du master international en droits de l'enfant de l'Institut universitaire Kurt Bösch et de l'Université de Fribourg, Jean Zermatten est aussi vice-président du Comité international des droits de l'enfant auprès des Nations-Unies. C'est dire que le choix du sujet traité par lui relève d'une longue et riche carrière professionnelle au service de l'enfance et du droit, d'une inégalable expertise de terrain, et d'un engagement personnel sans faille pour la promotion des droits de l'enfant.

Parmi les nombreux droits que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) a énumérés en 1989, tels le droit à une existence juridique (conféré par un certificat de naissance), le droit à un nom, à une identité, à une nationalité ou encore à la protection des liens familiaux, Jean Zermatten a mis l'accent sur deux articles qui donnent à la CIDE une force et une originalité particulières. Il s'agit des articles 12 et 3 qui, en complémentarité, reconnaissent pour la première fois et pleinement l'enfant comme une personne à part entière. L'article 12 donne la parole à l'enfant et impose de la recueillir dans toutes les procédures le concernant. Il oblige les Etats à mettre en place les outils et les dispositifs nécessaires au recueil de cette parole et à son interprétation. Articulé avec les autres dispositions de la CIDE relatives aux droits civiques, cet article 12 offre ainsi la possibilité à l'enfant d'une véritable participation dans la vie sociale et dans toutes les affaires qui le touchent. L'article 3, d'autre part, impose aux institutions publiques ou privées étant habilitées à prendre des décisions relatives à des mineurs, ainsi qu'aux organes législatifs, de toujours prendre en compte prioritairement l'intérêt supérieur de l'enfant. Quand bien même cet intérêt supérieur peut être parfois difficile à définir, il oblige les décideurs à se pencher sur les particularités de chaque enfant, et donc à le considérer toujours comme un être unique. On retrouve dans cette double exigence – celle de respecter l'enfant pour ce qu'il est, dans son unicité, et celle de lui donner la possibilité d'être acteur de son propre destin – le cœur même de toute la pensée de Korczak. Or si l'héritage de ce dernier est aujourd'hui largement reconnu dans le petit monde des droits de l'enfant, et notamment au sein du Comité des droits de l'enfant à l'ONU, la dynamique nouvelle qu'il imprime dans ce domaine n'est pas pour autant encore clairement comprise par les 195 Etats ayant ratifié la CIDE. Après vingt années de mise en application de cette Convention, on se rend compte en effet que la notion de participation, qui est indissociable de celle de dignité de l'enfant, reste difficile à mettre en œuvre. Il n'empêche : d'immenses progrès ont été réalisés, et d'autres suivront. C'est là l'engagement du Comité des droits de l'enfant, et même sa réelle vocation.

Daniel Halpérin

Dans la vitrine du libraire

Mini note de lecture pour un grand émerveillement : *Pouce, l'éducation qui libère*, un conte d'Augustin Brutus Jaykumar, illustré par Sylvain Parfait, Collection Interculture, 2009

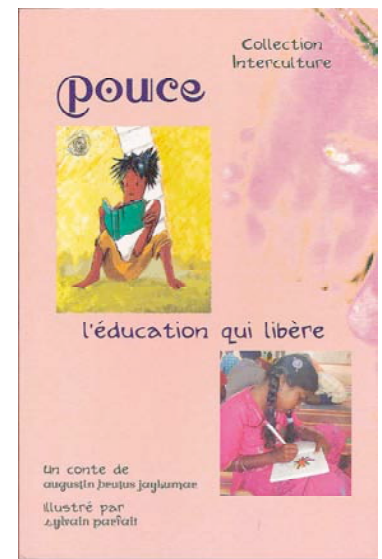
Un petit livre qui, en préambule, s'inscrit dans la décennie de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, les 20 ans de la promulgation de la Convention des Droits de l'enfant (dont certains principes sont ici rappelés et commentés), et les 10 ans de l'INDP (Intercultural Network for Development and Peace), et qui nous offre un beau texte korczakien de notre amie Colette Charlet : « *Sous les yeux d'un monde qui ne veut pas savoir, nous saurons recueillir les histoires rayées de nos livres de mémoires* ».

Ce livre dialogue avec les petits lecteurs européens pour leur expliquer les mots "travail" – travail des enfants - et "éducation" dans le contexte de l'Inde d'aujourd'hui – et leur raconte l'engagement du centre d'activités "kalangium : ce mot qui en Tamoul veut dire grenier".

C'est l'histoire d'un petit garçon qui s'appelle Pouce et de ses quatre frères, racontée par notre ami Augustin Brutus Jaykumar : « *Ce livre est comme une main tendue vers le dialogue, vers la fraternité* » – les 5 doigts de la main : « *image symbolique assez répandue en Inde pour représenter les castes comme les différents doigts d'une même main* » – ou comment un petit "pouce" mis à l'écart par ses quatre frères, interdit de tous droits, va prendre ses chemins de liberté, découvrir « *sa jeune voix intérieure* » et, par une aube claire, hurler sa joie : « *Je suis debout comme mes frères ! Je suis enfin debout comme un être humain !* » – puis va mettre en route à leur tour ses quatre frères...

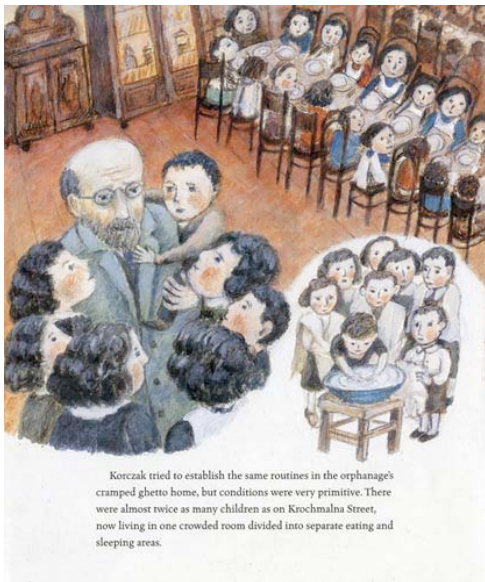
Et en tournant la dernière page de cette histoire, trésor de ce grenier tamoul – *kalangium* – je me demande: qu'y-a-t-il de plus unique et de plus universel qu'une main d'enfant pour parler ainsi aux cœurs par-delà toutes les frontières ?

N.B. Ce livre est disponible auprès de l'Association suisse des amis du Dr J. Korczak, partenaire de cette édition avec d'autres organismes et associations.



Mireille Gansel

The Champion of Children. The story of Janusz Korczak. Pour nos amis anglophones, et plus



spécialement pour leurs enfants (mais les adultes ne s'ennuieront nullement à le lire), voici un magnifique album écrit et illustré par **Tomek Bogacki** et publié par Frances Foster Books et Farrar Straus Giroux à New-York (2009, ISBN : 978-0-374-34136-7). Rédigé avec une grande sensibilité, une parfaite connaissance de l'œuvre de Korczak, et une écriture sobre et limpide, ce livre est de surcroît admirablement rehaussé des dessins de l'auteur. En quelques pages, nous voici transportés à Varsovie et plongés dans l'époque tourmentée vécue par Korczak et ses pupilles. Tout y est, par le texte et l'image : la découverte par Korczak de la pauvreté, celle de la différence (« un oiseau juif ne peut pas aller au paradis »), de la brutalité de l'éducation d'alors, de la guerre. Mais aussi, la construction de sa carrière médicale et pédagogique focalisée sur les besoins de l'enfant, son invention d'une éducation démocratique et respectueuse, son combat pour les droits de l'enfant, ses multiples talents de conteur, d'écrivain, de journaliste, et sa lutte pour assurer à ses protégés une vie digne et décente même aux pires heures du ghetto. Un livre complet, émouvant et beau, qui se lit en moins de 15 minutes et qu'il importe à présent, en toute priorité, de rendre disponible pour le lectorat francophone.

Daniel Halpérin

MERCI DE NE PAS OUBLIER VOTRE COTISATION 2010 !

50.- CHF.

ÉTUDIANTS / AVS 30.- CHF.